Pour télécharger l'application mobile **scannez le QR CODE**

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Ne pas jeter sur la voie publique - PA044-0226- Imprimerie Solidaire

Renseignez-vous Auprès de votre conseiller carrefour-banque.fr

0 806 060 601 Service gratuit + prix appel | Carte & Crédit / Épargne 0 806 060 601 Service gratuit + prix appel | Assurance

FR BROCHURE BAC DE TRI

Apple, le logo Apple, Ipad et Iphone sont des marques déposées par Apple Inc.,enregistrées aux Etats-Unis et dans d'autres régions. AppStore est une marque d'Apple Inc. Google Play est une marque de Google Inc.

CARREFOUR BANQUE, S.A. au capital de 101 346 956.72€ - ZAE Saint Guénault - 1, Rue Jean Mermoz - 91000 EVRY COURCOURONNES n°313 811 515 02140 – N°ORIAS 07 027 516 (www.orias.fr). Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent, CARREFOUR HYPERMARCHÉ agit en qualité d'intermédiaire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement de Carrefour Banque et apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de prêteur RCS EVRY 451 321 335 - N°ORIAS 07 031 939 (www.orias.fr).

CONDITIONS TARIFAIRES

EN VIGUEUR AU 1er FÉVRIER 2024

Carrefour banque et assurance

Nos conditions générales de vente étant susceptibles d'être modifiées, nous vous invitons à vérifier auprès de nos conseillers en agence ou en Espace Accueil et Service ou sur www.carrefour-banque.fr

Sommaire

Extrait standard des tarifs **4**

Banque à distance **5**
Par téléphone
Sur internet
Sur l'application mobile

Vos moyens et opérations de paiement **6**
Cartes
Virements
Prélèvements/TIP

Irrégularité et incidents..... **8**
Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et crédits **8**
Crédit à la consommation

Epargne et placements financiers **11**
Epargne bancaire
Placement financiers
Assurance vie

Assurances et prévoyance.....**12**
Protection des personnes
Protection des Biens
Autres assurances

Opérations diverses **13**

Résoudre un litige.....**14**

Extrait Standard des tarifs*

Les tarifs indiqués sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	Prix en €
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)**	**gratuit**
Abonnement à des produits offrant des services d'alerte par push et email	**non concerné**
Tenue de compte	**non concerné**
Fourniture d'une carte de débit carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte PASS Mastercard standard)	**18 €/an*** **
Fourniture d'une carte de débit carte de paiement internationale à débit différé (Carte PASS Mastercard standard)	**18 €/an*** **
Fourniture d'une carte de débit carte de paiement à autorisation systématique	**non concerné**
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Carte PASS Mastercard standard)	**0,95 €/retrait**
Retrait en euros dans un DAB dans un établissement BNP de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Carte PASS Mastercard standard)	**0,95 €/retrait**
Virement SEPA occasionnel	**non concerné**
Prélèvement frais par paiement d'un prélèvement SEPA	**non concerné**
Prélèvement frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	**non concerné**
Commission d'intervention	**aucune**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (PASS Multi Protection)	**2,50 €/mois** soit 30€/an

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaire et sur internet un extrait standard des tarifs.
**Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet ou téléphonique
***Conditions depuis avril 2023

Banque à distance

CONSULTATIONS ET GESTION DES COMPTES PAR TÉLÉPHONE		
TOUS PRODUITS	Depuis la France : Depuis l'étranger : +331 41 86 26 70 Service client ouvert de : 9h à 19h du lundi au vendredi 9h à 18h le samedi 0 806 060 601 Service gratuit + prix appel	**gratuit** (+ prix d'un appel local)

CONSULTATIONS ET GESTION DES COMPTES PAR INTERNET		
TOUS PRODUITS	Abonnement au service internet de Carrefour Banque	**gratuit***
	Simple consultation et opérations de gestion	**gratuit***
	Consultation des relevés de compte sur internet	**gratuit***

APPLICATION MOBILE CARREFOUR BANQUE ET ASSURANCE	
Consultation et opérations de gestion	**gratuit***

*Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet ou téléphonique.
Les contrats d'assurance sont assurés, sous réserve d'acceptation de vos garanties, par CARMA, entreprise régie par le Code des assurances, SA au capital de 23 270 000 €, RCS Évry 330 598 616, sise ZAE Saint Guénault - 1, Rue Jean Mermoz - 91000 EVRY COURCOURONNES.

Vos moyens et opérations de paiement

BON À SAVOIR

Vos relevés Carte PASS sont mensuels et gratuits.

Pour avoir plus vite votre relevé, passez au e-relevé,
Vous pouvez également y accéder depuis l'Appli Mobile

BON À SAVOIR

Date de prélèvement pour les Cartes PASS :
- Débit immédiat : 1er jour ouvré suivant l'achat
- Débit différé : Dernier jour ouvré de chaque mois

PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT	
IMMÉDIAT	DIFFÉRÉ
CARTE PASS - STANDARD MASTERCARD	
18 €/an*	18 €/an*
CARTE PASS - PREMIUM MASTERCARD	
60 €/an*	60 €/an*
CARTE PASS - PRIVATIVE (PRODUIT NON DISPONIBLE À LA VENTE)	
9 €/an	9 €/an

CARTE PASS	
Refabrication du support	10 €
Réédition du code secret	5 €

*Conditions au 03/04/2023

Vos moyens et opérations de paiement

RETRAIT D'ESPÈCES DANS UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS*** :	EN FRANCE DAB BNP OU CARREFOUR	EN FRANCE MÉTROPOLITAINE DAB AUTRE QUE BNP OU CARREFOUR	EN ZONE EURO	HORS ZONE EURO**
CARTE PASS STANDARD MASTERCARD À DÉBIT DIFFÉRÉ	gratuit	gratuit	gratuit	1,50 % du montant du retrait
CARTE PASS STANDARD MASTERCARD À DÉBIT IMMÉDIAT	gratuit	0,95 € par retrait	0,95 € par retrait	1,50 % du montant du retrait
CARTE PASS PREMIUM MASTERCARD À DÉBIT IMMÉDIAT OU DIFFÉRÉ	gratuit	gratuit	gratuit	1,50 % du montant du retrait
CARTE PASS PRIVATIVE	gratuit			

PAIEMENT COMPTANT	EN FRANCE METROPOLITAINE, MONACO ET EN ZONE EURO	HORS ZONE EURO
Carte PASS MasterCard (premium ou standard, à débit immédiat ou différé)	gratuit	1,69 %*
paiement mobile****	gratuit	1,69 %*

*Les retraits et paiements effectués en devises sont convertis en euros par MasterCard, aux conditions de change de leur réseau au jour de réception de l'opération majorés des frais de commission.
**+commission éventuelle de la banque exploitant le distributeur.
***Montant maximal de retrait dans la limite de votre plafond sur 7 jours glissants figurant dans votre contrat.
****Si vous êtes porteur d'une Carte PASS, vous pouvez également payer chez tous les commerçants du réseau Mastercard qui acceptent le paiement sans contact. Paiement avec la Carte PASS au comptant uniquement. Avec Apple Pay: paiement comptant uniquement. Apple Pay, iPhone et Apple Watch sont des marques d'Apple Inc. déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. L'Apple Pay fonctionne avec l'iPhone SE, iPhone 6/6+ et modèles plus récents ainsi qu'avec l'Apple Watch en magasin. Pour obtenir la liste des appareils compatibles, consultez www.apple.com/fr/apple-pay.

Irrégularités et incidents

OPÉRATION PARTICULIÈRE	
Opposition sur carte bancaire pour utilisation abusive	**gratuit**

INCIDENTS DE PAIEMENT CARTE PASS*	
Frais d'impayés sur prélèvement comptant :	
Pour un montant d'impayés de 5 € à 9,99 €	**5 €**
Pour un montant d'impayés de 10 € à 14,99 €	**10 €**
Pour un montant d'impayés de 15 € à 19,99 €	**15 €**
Pour un montant d'impayés supérieur ou égal à 20 €	**20 €**

INCIDENT	
Commission d'intervention	**aucune**

Découverts et crédits

BON À SAVOIR

Date de prélèvement du crédit PASS et Flex Crédit renouvelable : le 5 de chaque mois.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION	
CRÉDIT RENOUVELABLE	
Crédit PASS	**nous consulter**
Flex Crédit renouvelable	**nous consulter**

*Pour les rejets inférieurs à 20€, le montant facturé ne pourra dépasser le montant rejeté.

Découverts et crédits

ASSURANCE CRÉDIT RENOUVELABLE (FACULTATIVE)**				
COTISATION MENSUELLE TTC CALCULÉE EN POURCENTAGE DE L'ENCOURS DE CRÉDIT DE FIN DE MOIS, SELON LA FORMULE CHOISIE***				
FORMULES	D	DI	DIM	DIMC
Pour un emprunteur de moins de 65 ans	**0,54%**	**0,57%**	**0,60%**	**0,66%**
Pour un emprunteur de 65 ans et plus****	**0,70%**	**0,75%**	**0,80%**	**0,84%**

CRÉDIT AFFECTÉ EN MAGASIN CARREFOUR	
Crédit affecté payant Carrefour TAEG fixe	**14,80 %**
Crédit affecté gratuit	**0 %** (Coût du crédit pris en charge par Carrefour)
Remboursement anticipé total ou partiel	**sans indemnité**

PRÊT PERSONNEL	
Frais de dossier	**gratuit**
Indemnité de remboursement anticipé si le montant du remboursement anticipé est supérieur à 10 000€	
Pour un délai supérieur à 1 an	**1 %** du montant du crédit remboursé
Pour un délai inférieur à 1 an	**0,50 %** du montant du crédit remboursé
Taux	**nous consulter**

**Assurance facultative Décès (D), Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (DI), Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail (DIM), Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Totale de Travail et Perte d'Emploi (DIMC).
***Cotisation valable pour tout contrat de crédit renouvelable souscrit à compter du 11/10/22
****L'emprunteur doit être âgé de moins de 76 ans au jour de l'adhésion.

Découverts et crédits

ASSURANCE FACULTATIVE DU PRÊT PERSONNEL ET DU CRÉDIT AFFECTÉ		
ASSURANCE FACULTATIVE DU PRÊT PERSONNEL ET DU CRÉDIT AFFECTÉ <24 MOIS		
FORMULES*	ÂGE DE L'ADHÉRENT	COTISATION MENSUELLE TTC SUR CAPITAL ASSURÉ**
D	Entre 18 et 59 ans	**0,100 %**
	Entre 60 et 79 ans	**0,175 %**
DI	Entre 18 et 59 ans	**0,105 %**
	Entre 60 et 66 ans	**0,180 %**
DIM	Entre 18 et 54 ans	**0,135 %**
	Entre 55 et 66 ans	**0,194 %**
DIMC	Entre 18 et 61 ans	**0,160 %**
	Entre 62 et 64 ans	**0,231 %**

ASSURANCE FACULTATIVE DU PRÊT PERSONNEL ET DU CRÉDIT AFFECTÉ		
ASSURANCE FACULTATIVE DU PRÊT PERSONNEL ET DU CRÉDIT AFFECTÉ >24 MOIS		
FORMULES*	ÂGE DE L'ADHÉRENT	COTISATION MENSUELLE TTC SUR CAPITAL ASSURÉ**
D	Entre 18 et 59 ans	**0,075 %**
	Entre 60 et 79 ans	**0,135 %**
DI	Entre 18 et 59 ans	**0,080 %**
	Entre 60 et 66 ans	**0,140 %**
DIM	Entre 18 et 54 ans	**0,090 %**
	Entre 55 et 66 ans	**0,180 %**
DIMC	Entre 18 et 49 ans	**0,150 %**
	Entre 50 et 64 ans	**0,180 %**

*Assurance facultative Décès (D), Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (DI), Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail (DIM), Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Totale de Travail et Perte d'Emploi (DIMC).

**Cotisation valable pour tout contrat de prêt personnel ou crédit affecté souscrit à compter du 11/10/2022.

Épargne et placements financiers

BON À SAVOIR

Vos relevés de compte trimestriels sont gratuits.
Pour avoir plus vite votre relevé, passez au e-relevé.

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
Ouverture de contrat/de compte titre et tenue/clôture	**gratuit**
Frais de rejet de prélèvement	**5 €**
Possibilité de retraits par chèque, virement, espèces	**gratuit**

ÉPARGNE BANCAIRE		
CAT	Taux de rémunération du Compte À Terme	**nous consulter**
CSL	Saisies Administratives à Tiers Détenteurs	**10 % plafonné à 30 €**
	Taux de rémunération : nous consulter	

PLACEMENTS FINANCIERS		
ASSURANCE VIE	Commission de souscription	**1,50 % maximum**
	Gestion des Avis à Tiers Détenteurs Saisies Administratives à Tiers Détenteurs	**10 % du montant plafonné à 30 €**
	Nomination, modification, annulation d'un bénéficiaire	**gratuit**
	Rachat (hors fiscalité)	**gratuit**
	Frais d'arbitrage (4 arbitrages annuels dont le 1er est gratuit)	**0,50 % de l'épargne transférée. Maximum**
	Modification du profil de gestion	**gratuit**
	Avances	**selon règlement général des avances**
OPCVM	Transfert de Compte Titre	**5 €**
	Enregistrement, modification, annulation de procuration	**gratuit**
	Droits d'entrée	**voir prospectus simplifié FCP**
	Frais de gestion	**voir prospectus simplifié FCP**
	Commission de souscription et de rachat (hors fiscalité)	**nous consulter**

Assurances et prévoyance

PROTECTION DES PERSONNES	
Protection Famille	**à partir de 7,01 €/mois*** Soit 84,12 € TTC/an
Assurance Trottinette électrique et NVEI**	**à partir de 4,50 €/mois** Soit 54 € TTC/an
Assurance Scolaire	**17,90€/an/enfant**

PROTECTION DES BIENS	
Assurance Automobile	**à partir de 9,69 €/mois***** Soit 116,28 € TTC/an
Assurance Habitation	**à partir de 7,22 €/mois****** Soit 86,64 € TTC/an
Assurance Téléphone	**à partir de 5,90 €/mois** Soit 70,80 € TTC/an
Assurance Mono-nomades	**à partir de 5,90 €/mois** Soit 70,80 € TTC/an
Assurance Multi-nomades	**à partir de 14,90 €/mois** Soit 178,80 € TTC/an
Assurance Console de jeux	**35 € TTC/console**

*Exemple de cotisation valable au 01/01/2022 pour un adulte seul et sans enfant, en formule Essentielle

**Nouveaux Véhicules Électriques Individuels.

***Exemple de cotisation valable au 15/11/2022 correspondant à un véhicule de type Renault ZOE Z.E. LIFE ELEC, mis en circulation le 01/01/2013 et acheté en 2021 pour un conducteur âgé de moins de 70 ans avec un bonus de 50, sans sinistre ni interruption d'assurance au cours des 36 derniers mois précédant la souscription, disposant pour son véhicule d'un garage clos dans la commune de Nogent le Rotrou (28400)

****Exemple de cotisation valable au 15/11/2022 et correspondant à un studio (moins de 30 m^2) avec un capital mobilier de 15 245 euros et un capital objets de valeur de 763€, locataire en résidence principale à FOUGÈRES (35300)

Assurances et prévoyance

AUTRES ASSURANCES	
Assurance Chien-Chat*	**à partir de 6,17 €/mois** Soit 74,04 € TTC/an
Garantie PASS Multi protection***	Se reporter à la page 4
Garantie Achats à distance	**2,20 €/mois** Soit 26,40 € TTC/an
Garantie Abonnements sportifs	**1,45 €/mois** Soit 17,40 € TTC/an
Garantie Activité extra-scolaire	**0,65 €/mois** Soit 7,80 € TTC/an

Opérations diverses

OPÉRATIONS DIVERSES	
Duplicata de relevé de compte	**5 €**
Duplicata d'imprimé fiscal Unique	**5 €**
Duplicata de contrats	**5 €**

*Cotisation valable au 01/01/2024 pour un chat de type standard âgé d'un an, avec un plafond de remboursement annuel de 1000 €

**PASS Multi Protection est un contrat d'assurance collective n°2014/70313119014, à adhésion facultative, souscrit par Carrefour Banque, auprès de CARMA, entreprise régie par le Code des Assurances.

Résoudre un litige

Pour toute réclamation, nous contacter sur www.carrefour-banque.fr « Questions/Réponses » rubrique réclamations ou par courrier Service Qualité Relation Clients - TSA - 56648 - 91988 Evry Cedex

A l'issue d'un délai de 2 mois suivant l'envoi de votre réclamation, que vous ayez reçu une réponse ou non de notre part, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur concerné :

ÉPARGNE

Compte sur Livret : M. le médiateur de l'Association Française des Sociétés Financières, 24 avenue de la Grande Armée 75854 Paris Cedex 17 ou sur le site http://lemediateur.asf-france.com

Contrat d'assurance vie : M. le médiateur de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou sur le site Internet mediation-assurance.org

Épargne Libre Carrefour : Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02, ou sur le site Internet www.amf-france.org

ASSURANCE

Pour toute réclamation en lien avec votre contrat d'assurance, l'Assureur met à la disposition de l'Assuré un dispositif spécialement destiné à régler tout mécontentement relatif à son contrat d'assurance.

Pour ce faire, il peut s'adresser à :

Service Réclamations Assurances TSA 74116 - 77026 MELUN Cedex

A réception de sa réclamation, le Service Réclamations lui en accusera réception dans les meilleurs délais. S'il n'estime pas satisfaisante la réponse obtenue, il peut alors adresser sa réclamation au Service Consommateurs de l'Assureur :

Par courrier : CARMA - Service Consommateurs - ZAE Saint Guénault, 1 rue Jean Mermoz - 91000 Évry-Courcouronnes

Par mail : fr_conso_carma@carrefour.com

Dans tous les cas, l'Assuré recevra un accusé de réception sous 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de sa réclamation sauf si une réponse lui est apportée dans ce délai. L'Assureur s'engage à lui apporter une réponse définitive dans un délai ne dépassant pas deux mois de traitement à compter de la date d'envoi de sa réclamation. Si ces délais ne pouvaient être tenus du fait de circonstances exceptionnelles, l'Assureur en tiendra informé l'Assuré. Si malgré son intervention il subsiste un désaccord, il lui sera possible de saisir en ligne le Médiateur de l'assurance sur le site : http://www.mediation-assurance.org. Il pourra également saisir le Médiateur par courrier adressé à :

La Médiation de l'assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 09.

Les dispositions ci-avant s'entendent sans préjudice de l'exercice d'autres voies d'actions légales.

CRÉDIT CONSOMMATION

Pour toute réclamation pouvant survenir dans le fonctionnement ou l'utilisation des produits ou services proposés, nous vous invitons à prendre contact avec nous.

Votre premier interlocuteur : Votre conseiller habituel de votre agence ou du Service Clients au **0 806 060 601**.

En cas de désaccord ou d'absence de réponse, adresser votre réclamation au Service Réclamations :

- **Par email à l'adresse suivante** : pass_clientele@carrefour.com
- **Sur le site Internet** : www.carrefour-banque.fr « Questions/Réponses » rubrique réclamations
- **Par courrier à** : Carrefour Banque - Service Relations Clients, TSA 56648 – 91988 Evry Cedex.

Carrefour Banque s'engage à accuser réception de la réclamation sous dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de ladite réclamation et à apporter une réponse au Client sous 2 (deux) mois, sauf cas exceptionnels. Dans l'hypothèse d'une réclamation portant sur les services de paiement, Carrefour Banque s'engage à apporter une réponse au Client dans un délai maximum de quinze (15) jours suivant l'envoi de la réclamation, sauf situations exceptionnelles dans lesquelles ce délai ne peut excéder trente-cinq (35) jours.

En cas de désaccord avec la réponse apportée par votre agence et le Service Clients ou si vous n'avez pas obtenu de réponse de Carrefour Banque dans le délai de deux mois, ou de 15 jours ouvrables pour une réclamation portant sur un service de paiement, vous pouvez contacter le service de médiation gratuit et indépendant de l'Association française des Sociétés Financières dans le cadre de la « CHARTE DE LA MÉDIATION AUPRÈS DE L'ASF » qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention, et que vous pouvez consulter sur le site lemediateur.asf-france.com :

- **Par courrier** : M. Le Médiateur de l'ASF 24 avenue de la Grande Armée 75854 Paris Cedex 17
- **ou directement sur le site du médiateur**